



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, 23 avril 2013

## Communiqué de presse

### LE FONDS NATIONAL POUR LES RESTRUCTURATIONS DE DÉFENSE (FRED) SOUTIEN NEUF PROJETS D'AIDES AUX ENTREPRISES DE LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS



La commission du fonds national pour les restructurations de défense (FRED) qui s'est tenue fin mars à Paris a soutenu neuf projets d'aides aux entreprises présentés pour la région Nord – Pas-de-Calais pour un montant total de 714 500 euros au titre de l'année 2013. L'Etat, par ce fonds dédié du ministère de la Défense, soutient directement les entreprises locales sur les territoires où les sites militaires ont cessé leur activité.

De juillet 2010 à mars 2013, ce sont plus de 10 millions d'euros qui ont été attribués à 85 projets de création ou de développement d'entreprises et à la création de 2 070 emplois dans le Cambrésis, l'Artois et le Valenciennois.

Ces entreprises interviennent dans des secteurs d'activités aussi variés que le BTP, le textile, l'agroalimentaire, la mécanique, l'informatique ou les services. Cette aide financière de l'Etat permet le maintien de savoir-faire et de compétences sur la région en contribuant prioritairement au développement de l'innovation.

La région Nord – Pas-de-Calais a bénéficié d'une part importante des financements nationaux liés aux contrats soutenus par le FRED, signe de dynamisme économique et de capacité d'innovation des territoires concernés dans un contexte socio-économique difficile. Le délégué régional aux restructurations de défense a mobilisé les acteurs économiques locaux, les chambres consulaires, les organismes de développement, le MEDEF, les collectivités et les entreprises pour faire émerger et accompagner par le FRED ces nombreux projets.

Le plan national de restructuration de la Défense 2008 – 2015 a conduit à la fermeture du 601<sup>ème</sup> régiment de circulation routière d'Arras, de la base aérienne de Cambrai-Epinoy et du bureau du service national de Valenciennes. Outre les aides directes aux entreprises, des mesures compensatoires ont été prévues dans les contrats de redynamisation de site de défense (CRSD) signés entre l'Etat et les territoires concernés à hauteur de 55 millions d'euros pour Arras, de 34 millions d'euros pour Cambrai et de 8 millions d'euros pour Valenciennes en fonction des nombres d'emplois supprimés.